

15 mars 2024

Bonjour à toutes et à tous,

Je vous prie de trouver sur le site de l'UFR HSS le calendrier des examens de la session 1 du semestre 2.

Ce calendrier des examens vaut ordre de convocation.

Pour faciliter votre recherche, vous pouvez effectuer CTRL+F et taper le code de l'élément recherché, correspondant aux codes figurant sur votre contrat pédagogique.

### **Les consignes à respecter :**

- vous devrez vous présenter aux épreuves **30 minutes** avant le début de l'épreuve, munies de votre carte d'étudiant·e OU de votre carte d'identité accompagnée de votre certificat de scolarité 2023-2024.

- à votre entrée en salle, vous devez attendre qu'un personnel ait vérifié votre identité. Il vous indiquera où vous installer (en amphi, la distance prévue est d'une place sur deux).

- vous pouvez apporter un bâton de colle pour fermer votre copie (coin en haut à droite) et rendre ainsi votre copie anonyme. Attention de ne pas encoller toute la surface, sinon, il sera impossible de connaître votre identité.

- les surveillantes ou surveillants vous indiqueront où déposer vos sacs. **Vous ne devez conserver sur la table que de quoi écrire. Les trousseaux, les étuis à lunettes et les téléphones portables éteints resteront dans vos sacs. Aucune montre connectée n'est autorisée.**

- certaines épreuves nécessitent une ORGANISATION particulière. Il vous faudra alors suivre les consignes spécifiques qui vous seront adressées : cela peut concerner un placement spécifique (notamment dans les salles plates) ou un ordre de passage (c'est le cas dans les salles informatiques) ou une répartition des étudiantes et étudiants (quand l'épreuve se déroule dans plusieurs salles ou quand deux épreuves se déroulent dans une même salle) ...

- les étudiantes et étudiants bénéficiant d'un aménagement d'épreuve composeront selon les instructions qu'ils auront reçues individuellement (Application GAETHAN + courriel de [hss.handicap@unicaen.fr](mailto:hss.handicap@unicaen.fr)). Pensez à avoir votre contrat GAETHAN avec vous.

- à l'issue de la dernière épreuve, vous devrez quitter la salle en suivant les consignes du Président de salle. Il vous est demandé de ne pas stationner dans les couloirs et de quitter directement le bâtiment.

- vous ne pouvez pas sortir avant la fin de la première heure d'épreuve.

Bonnes révisions et bon courage pour vos épreuves.

Alexandra HOUARD - UFR HSS